

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
D'ÉLECTRIFICATION
ET D'ÉQUIPEMENT RURAL

—

Extrait du registre des délibérations du Comité syndical

Réunion du mardi 13 avril 2021

Date de convocation : 6 avril 2021	Nombre de membres { présents : 52 absents : 31
Nombre de membres en exercice : 83	
Date de publication : 19 avril 2021	

Décision ADOPTÉE : { Voix POUR : 50
Voix CONTRE : 0 – Délibération n° C2021-07
Abstentions, blancs ou nuls : 2

OBJET : Compte de gestion 2020

L'an DEUX MIL VINGT-ET-UN, le TREIZE du mois d'AVRIL, mardi à 9 heures 20 minutes, les membres du Comité du SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉQUIPEMENT RURAL DE LA CHARENTE-MARITIME se sont réunis à Saintes, à la Cité Entrepreneuriale, sous la présidence de monsieur François BRODZIAK, Président, suite à une convocation du 6 avril 2021.

ÉTAIENT PRÉSENTS : 52 délégués, formant la majorité des 83 membres en exercice.

Mme ADOLPHE Mariette, déléguée de la commune de SAUJON
M. BARATHIEU André, délégué du canton de Tonnay-Charente
M. BERTAUD Christophe, délégué de la commune de LA ROCHELLE
M. BERTRAND Marc, délégué du canton de Pons
M. BOUCHET Jean-Pierre, délégué du canton de Pons
M. BOURSIER Daniel, délégué du canton de Marans
Mme BRANCHEREAU Christine, déléguée du canton de Saintonge Estuaire
M. BRODZIAK François, délégué du canton des Trois Monts
M. BRUNET Elisée, délégué du canton de l'île d'Oléron
M. CABRI Christophe, délégué du canton de Jonzac
M. CAUSSIN Jean-Pierre, délégué du canton de Matha
M. DAVIAUD Alain, délégué du canton de Thénac
M. DE BLEECKER Hervé, délégué de la commune de PUILBOREAU
Mme DEMENÉ Lydie, déléguée du canton de Tonnay-Charente
M. DURESSAY Julien, délégué de la commune de ROYAN
M. FOURRÉ Jean-Luc, délégué du canton de Chaniers
M. GARDELLE Jérôme, délégué du canton de Thénac
M. GARRAUD Patrick, délégué du canton de Saint-Porchaire
M. GEOFFROY Pierre, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély
M. GUIGNOUARD Philippe, délégué de la commune de LAGORD
M. INÉS Richard, délégué du canton de La Jarrie
M. JOURDAIN Serge, délégué du canton des Trois Monts
M. JUSTINIEN Rémi, délégué de la commune de TONNAY-CHARENTE
M. KINDER Alain, délégué du canton de Saint-Porchaire
M. LANNELONGUE Xavier, délégué du canton de La Jarrie

M. LEDUC Neven, délégué du canton de Surgères
M. LESAUVAGE Thierry, délégué de la commune de ROCHEFORT
M. LESPINASSE Sylvain, délégué du canton de Chaniers
M. LUCAZEAU Christian, délégué du canton de Saintonge Estuaire
Mme LYONNET Marcelle, déléguée du canton de Châtelailon-Plage
M. MAINDRON Bernard, délégué du canton de Jonzac
M. MARY Guy, délégué du canton de La Tremblade
M. MASERO Michel, délégué du canton des Trois Monts
M. MICHAUD Jacky, délégué du canton de Saint-Porchaire
M. ORGERON Patrick, délégué de la commune de PÉRIGNY
M. PATTEDOIE Daniel, délégué du canton de l'Île d'Oléron
M. PELLETIER François, délégué du canton de Surgères
M. PETIT Jean-Jacques, délégué du canton de Châtelailon-Plage
M. PETIT Jean-Marie, délégué de la commune de MARENNES-HIERS-BROUAGE
M. PHILBERT Patrick, délégué de la commune de NIEUL-SUR-MER
M. PROUTEAU Jacky, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély
M. REMPAULT Michel, délégué du canton de Marennes
M. ROBIN Patrick, délégué de la commune d'AYTRÉ
M. ROUYER Denis, délégué du canton de Marennes
M. THULEAU Gilbert, suppléant de M. SIMONNET Didier, délégué de la commune de ROYAN
M. TAUNAY Dominique, délégué du canton de Saujon
M. TERRIEN Joël, délégué de la commune de SAINTES
M. VACHON Bernard, délégué du canton de Chaniers
M. VENNER Gilles, délégué du canton de Matha
M. VILATTE Gérard, délégué du canton de Châtelailon-Plage
Mme VISSAULT Isabelle, déléguée du canton de Lagord
M. ZÉLIE Roger, délégué du canton de l'Île de Ré

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS : 31 délégués.

M. BURNET Alain, délégué de la commune de ROCHEFORT, excusé
M. CADOT Matthieu, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély
M. CALMONT Bruno, délégué du canton de Surgères, excusé
M. CÉNÉRINI Gilles, délégué du canton de La Tremblade, excusé
M. COULON Claude, délégué du canton de Saintonge Estuaire, excusé
M. COULON Thierry, délégué de la commune de CHÂTELAILLON-PLAGE, excusé
M. CROUZET Jacques, délégué du canton de Thénac
M. DAUGY Emmanuel, délégué du canton de La Tremblade
M. DAVIET Laurent, délégué de la commune de SAINTES, excusé
M. DELAGE Stéphane, délégué du canton de Marennes
M. DEVOUGE Stéphane, délégué de la commune de VAUX-SUR-MER, excusé
Mme FALCONNET Marie-Line, déléguée du canton de Matha, excusée
M. GARDIEN Maurice, délégué du canton de La Jarrie, excusé
Mme GATINEAU Sylvie, déléguée du canton de Marans, excusée
M. GLENEAUD Jacques, délégué du canton de Lagord
M. GOUSSARD Jean-Paul, délégué du canton de l'Île de Ré, excusé
M. GUEGO Dominique, délégué de la commune de LA ROCHELLE
M. GUILBERT Eric, délégué de la commune de SAINT-PIERRE-D'OLÉRON, excusé
M. LAMOUREUX Pascal, délégué du canton de Saujon
M. LANGLAIS Jean-Charles, délégué du canton de Pons
M. LEPIE Bernard, délégué du canton de l'Île d'Oléron, excusé
M. MARTAIL Alain, délégué de la commune de DOMPIERRE-SUR-MER
M. MICHAUD Régis, délégué du canton de Marans
M. MOUTARDE Jean, délégué de la commune de SAINT-JEAN-D'ANGÉLY, excusé
M. PETITFILS Franck, délégué du canton de La Jarrie, excusé
M. PICOT Jean-Pierre, délégué du canton de l'Île de Ré, excusé
M. ROUSSEAU Jean-Yves, délégué de la commune de SURGÈRES
Mme SIMON Nathalie, déléguée de la commune de SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE, excusée
M. TRÉTON Alain, délégué du canton de Marans
M. VALLÉE Gilles, délégué du canton de Tonnay-Charente
Mme VALLIER Marie-Hélène, déléguée du canton de Jonzac

Madame Marcelle LYONNET, déléguée du canton de Châtelailon-Plage, est élue secrétaire de séance, à l'unanimité.

M. le Président invite M. Jean-Luc FOURRÉ, 2^{ème} Vice-président, ordonnateur, à présenter les éléments constituant le compte administratif de l'exercice 2020. M. FOURRÉ les compare à ceux du compte administratif de l'exercice 2019 et à ceux du budget primitif pour l'exercice 2020 : après présentation des dépenses imprévues dans les sections de fonctionnement et d'investissement, M. FOURRÉ récapitule les montants de titres définitifs de créance à recouvrer, les bordereaux de recette, les mandats délivrés et les bordereaux de mandats.

M. le Président présente ensuite le compte de gestion établi pour ce même exercice 2020 par Mme Hélène DEZALAY, receveur syndical jusqu'au 31 décembre 2020, et présenté par M. Patrick RICARD, receveur syndical depuis lors et qui, invité, n'a pu se rendre présent.

Le Comité peut constater qu'ont été pris en compte les éléments du budget primitif de l'année 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats ; le compte de gestion est accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état des restes à recouvrer et des restes à payer.

Le Comité s'assure que Mme le receveur syndical a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019 et les montants de tous les titres ordonnancés et que Mme le receveur syndical a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

M. le Président donne lecture d'un courriel de M. Patrick RICARD du 9 avril 2021, dans lequel celui-ci déclare toutefois « [ne pas être] *en mesure de [rendre son] compte de gestion car en effet [son] service a demandé des émissions de mandats et de titres qui ne [...] sont pas encore parvenues. [...] Certaines dépenses demeurent à régulariser ainsi qu'environ 300 000 € de recettes qui vont manquer [aux] reports budgétaires et du fait de l'absence de rattachement des charges et des produits à l'exercice [...].*

Si toutefois le compte administratif [était voté, M. RICARD validera son] compte de gestion avec la présence des anomalies comptables actuelles dont certaines sont anciennes [...].

[...] Une réunion serait opportune à moyen terme avec [les services du SDEER] pour trouver, ensemble, des solutions et éviter qu'elles ne perdurent en fin d'année 2021. »

Le montant de l'excédent de la section de fonctionnement s'élève à 15 743 200,50 euros et le montant du déficit de la section d'investissement, à 10 069 021,48 euros – le tout représentant un solde excédentaire global de 5 674 179,02 euros pour l'exercice 2020.



LE COMITÉ SYNDICAL, AYANT ENTENDU CET EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, MOINS DEUX ABSTENTIONS :

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

1 - Constatant les réserves apportées sur le compte de gestion dressé pour l'année 2020 par Mme DEZALAY et M. Patrick RICARD, certifié conforme par l'ordonnateur ;

2 - Mandate M. le Président ou M. le Vice-président ordonnateur pour signer le compte de gestion 2020 dressé par Mme DEZALAY et M. Patrick RICARD.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus, tous les membres présents ayant signé le registre.

*Pour copie certifiée conforme,
le Président,
François BRODZIAK*